

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

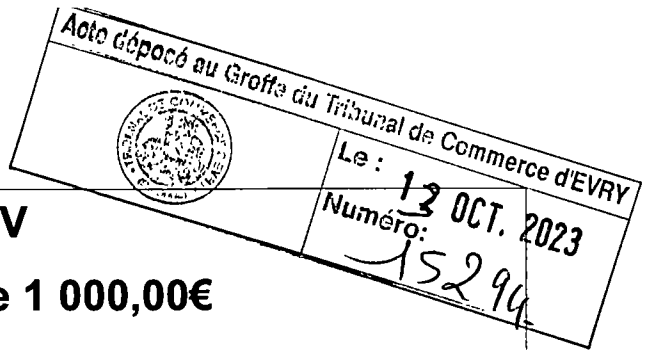
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01361 Numéro SIREN : 531 814 424 Nom ou dénomination : A ² RENOV'

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2023 sous le numéro de dépôt 15294



A2 RENOV

SARL au capital de 1 000,00€

315 SQUARE DES CHAMPS ELYSEES

91080 EVRY COURCOURONNES

RCS EVRY 531814424

PROCES-VERBAL ASSEMBLÉES GENERALE ORDINAIRES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE EN DATE DU 05/04/2022

Le 05/04/2022, l'assemblée de la Société a pris les décisions unanimes portant sur l'ordre du jour suivant :

- APPROBATION DES COMPTES ANNUEL CLOS AU 31/12/2021

L'assemblée est présidée par *M ALLOU MEHDI* gérant de la Société.

En présence de :

- *M THIAM IDRISSA*

TI

AM

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport établi par la gérance,
- Le titre de jouissance des locaux où sera transféré le siège social,
- Le texte des résolutions proposées,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires sont tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

L'exercice clos au 31/12/2021 fait apparaître un Chiffre d'affaire de **1 571 394 €** avec un total de bilan de **361 055 €**

les bénéfices de l'exercice, qui se montent à **121 487 €**, sont affectés au compte report à nouveau

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

Le président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A2 RENOV - SIREN : 531814424		315 SUARE DES CHAMPS ELYSEES	
SIRET		Mét :	91080 EVRY-COURCOURONNES
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	181 216	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
---	-----	-----	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Date: 28/03/2022	
		Lieu: EVRY - COURCOURONNES	
		Qualité et nom du signataire: GERANT - ALLOU MEHDI	
		Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF)		prostatatoire :	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2022

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d			
Montant des distributions, autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e			
	f			
	g			
	h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)			

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou participants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %		
			0%	15%
			19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice		
		MVLT restant à reporter		

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

1. BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise [A2 RENOV - SIREN : 531814424]							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois [12]				Néant ☐			
				Exercice N clos le [31/12/2021]			
				Net			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I) AA							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB		AC		
		Frais de développement	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		autres immos incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM		
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	46 310	AS	11 732	34 578
		Autres immos corporelles	AT	31 198	AU	8 165	23 013
		Immos en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	Immobilisations financières	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières	BH		BI		
Total (II)			BJ	77 508	BK	19 917	57 591
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	38 124	BM		38 124
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et fins	BR		BS		
		Marchandises	BT	74 390	BU		74 390
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	97 528	BY		97 528
		Autres créances (3)	BZ		CA		
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
		V.M.P. (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités			CF	93 422	CG		93 422
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)		CH		CI		
	Total (III)		CJ	303 464	CK		303 464
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif (VI)		CN				
Total général (I à VI)			CO	380 972	1A	19 917	361 055
(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP		(3) à + d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks		créances		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

OCFIP N° 2051-S0

Désignation de l'entreprise				A2 RENOV - SIREN : 531814424		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				1 000)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1)	DF	
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)				EJ)	DG	6 070
	Report à nouveau					DH	85 523
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	121 487
	Subventions d'investissement					DJ	
	Provisions réglementées					DK	
	TOTAL (I)					DL	214 180
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
	Avances conditionnées					DN	
	TOTAL (II)					DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	
	Provisions pour charges					DQ	
	TOTAL (III)					DR	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligataires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	90 120
	Dettes fiscales et sociales					DY	56 755
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
Compte de régul.	Autres dettes					EA	
	Produits constatés d'avance (4)					EB	
TOTAL (IV)					EC	146 875	
Ecart de conversion passif					ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	361 055	
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			- Écart de réévaluation libre		1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2052-8D

Désignation de l'entreprise : A2 RENOV - SIREN : 531814424						Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue - biens	FD		FE		FF		
	Production vendue - services	FG	1 571 394	FH		FI	1 571 394	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	1 571 394	FK		FL	1 571 394	
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	1 571 394
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	14 897		
	Variation de stocks (marchandises)				FT	0		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU	398 512		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				FV	1 044		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)				FW	577 456		
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX	26 189		
	Salaires et traitements				FY	222 103		
	Charges sociales (10)				FZ	104 837		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA	0		
			- dotations aux provisions		GB	0		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC	0		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	0		
	Autres charges (12)				GE	0		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	1 345 038
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	226 356
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				GH	0		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				GI	0		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	0		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	0		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	0		
	Différences positives de change				GN	0		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	0		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	0		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 020		
	Différences négatives de change				GS	0		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	0		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	7 020	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-7 020	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	219 336	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DCFIP N° 2053-SD

Désignation de l'entreprise : A2 RENOV - SIREN : 531814424				Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	97 849		
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	1 571 394		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 449 907		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	121 487		
RENOIS :							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
(2) Dont produits de locations immobilières				HY			
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				IG			
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP			
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				1H			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
(9) Dont transferts de charges				A1			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	A2		
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3			
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles							
			facultatives	A6	obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin			A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs		

5. IMMOBILISATIONS

DCF-P N° 2054-S0

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐				
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		dont composants	L8		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		dont composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions		dont composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3		KS	23 155	KT		KU	23 155
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	17 088	KW		KX	14 110	
		Matériel de transport						KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	40 243	LO		LP	37 265		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
	TOTAL IV						LQ		LR		LS			
Total général (I + II + III + IV)							ØG	40 243	ØH		ØJ	37 265		

CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence							
						Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains							IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF			
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	46 310	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						IU		MM		MN	31 198	MO	
		Matériel de transport						IV		MP		MQ		MR	
		Matériel bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers						IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III						IY		NG		NH	77 508	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations						1Ø		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés						11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						12		2E		2F		2G		
	TOTAL IV						13		NJ		NK		2H		
Total général (I + II + III + IV)							14		ØK		ØL	77 508	ØM		

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A2 RENOV						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2021							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées »							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-					
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=					
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement				CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles				PE		PF		PG		PH	
TOTAL I				RK		RM		RN		RO	
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA	11 732	QB		QC	11 732
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers			QD		QE	8 185	QF		QG	8 185
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	
TOTAL II				QU		QV	19 917	QW		QX	19 917
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN		ØP	19 917	ØQ		ØR	19 917
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	S8	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Installations gales., agenc. et aménag.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst gales., agenc. et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL			NM			NO			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				
								NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES											
				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Neant ☒	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y			
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6		6G		6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
		- titres de participations	ØU		ØV		ØW		ØX		
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF						
		- financières	UG		UH						
		- exceptionnelles	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									10		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN				
						1		2		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières					UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA								
	Autres créances clients					UX	97 528		97 528					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO		Z1	0						
	Personnel et comptes rattachés					UY	0							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	0							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN								
		Divers				VP								
	Groupe et associés (2)					VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR								
	Charges constatées d'avance					VS								
TOTAUX					VT	97 528	VU	97 528	VV					
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
						1		2		3		4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG								
				à plus d'1 an à l'origine		VH								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	90 120		90 120					
		Personnel et comptes rattachés				8C								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D								
État et autres collectivités publiques				Impôts sur les bénéfices		8E	0							
				Taxe sur la valeur ajoutée		VW	56 755		56 755					
				Obligations cautionnées		VX	0							
				Autres impôts, taxes et assimilées		VQ								
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
		Groupe et associés (2)				VI								
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K								
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ								
		Produits constatés d'avance				8L								
		TOTAUX				VY	146 875	VZ	146 875					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK								

Désignation de l'entreprise : A2 REHOV				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐		
I. RÉINTEGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2021		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA 121 497		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB							
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)				WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles				XX	XW	
	Amendes et pénalités				WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)				XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY			
	Impôt sur les sociétés								IF	97 849		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI				L7	K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- Imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				I8			
					- Imposées au taux de 0%				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs				- Plus-values nettes à court terme				WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT				Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ		
							Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		MO			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR 219 336		
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G I E.										WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér., taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV			
					- Imposées au taux de 0 %				WH			
					- Imposées au taux de 19 %				WP			
					- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				WW			
					- Imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts				(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	)	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
	Majoration d'amortissement										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I (art. 44 sexies A)		L5	XF		
			S.I.I.C (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA				
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext. 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en amère de déficit		ZI					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
TOTAL II										XH		
III - RÉSULTAT FISCAL												
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI	219 336			
				Déficit (II-I)					XJ			
Déficit de l'exercice reporté en amère (entreprises à l'IS)								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									XL			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN	219 336	XO		

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>				Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	64 112		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB		
									- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	94 356			Dividendes		ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE				Autres répartitions		ZF			
	Total I			ØF	158 468			Report à nouveau		ZG	158 468		
										Total II	ZH	158 468	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		)	YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DETAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		)	XQ	
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	IMPÔTS ET TAXES	Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		)	ST	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	
		Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		)	ØZ	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	
TVA	Montant de la TVA collectée										YY		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ		
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK		
	Numéro de centre de gestion agréé			XP			Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA			Plus values à 15%		JK	Plus values à 0%		JL	
							Plus values à 19%		JM	Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD			Plus values à 15%		JN	Plus values à 0%		JO	
							Plus values à 19%		JP	Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale								JH	N° SIRET société mère		JJ	

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>						Néant ☒
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
			19 %	15 % ou 12,5 %	0 %	
7	8	9	10			11
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT					
19	Divers (détails à donner en extension 2)					
TOTAL						
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme		A	Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)			Cadre C : autres plus-values taxables à 19%			
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%						

Autres éléments : divers	Court terme	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus-values taxables à 19 %
		19 %	15 % ou 12,5 %	0 %	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

13.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

[illegible]

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>A2 RENOV</u>				Néant ☒							
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%											
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)											
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)											
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU											
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %							
1		2		3							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N									
		N-1									
		N-2									
		N-3									
		N-4									
		N-5									
		N-6									
		N-7									
		N-8									
		N-9									
		N-10									
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS											
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter					
		à 18% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice				à 15% ou 19 %				
1		2		3		4		5		6	
Moins-values nettes		N									
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N-1									
		N-2									
		N-3									
		N-4									
		N-5									
		N-6									
		N-7									
		N-8									
		N-9									
		N-10									

15.

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2021</u> et clos le : <u>31/12/2021</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	11	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 571 394	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX	1 571 394	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	14 897	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	398 512	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	413 409	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		OG 1 157 985
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 157 985	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 571 394	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	11	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	1 571 394	
Période de référence	GY - GZ	du	01/01/2021 au 31/12/2021
Date de cessation	HR		

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A2 RENOV - SIREN : 531814424				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet		ALLOU MEHDI		
Nom marital			% de détention	50	Nb de parts ou actions	10
Naissance :	Date	25/07/1980	N° Département	91	Commune	RIS ORANGIS Pays
Adresse :						
5 SQUARE CHARLES BEAUDELAIRE 91000 EVRY FRANCE						
Titre	M	Nom complet		THIAM IDRISA		
Nom marital			% de détention	50	Nb de parts ou actions	10
Naissance :	Date	01/01/1982	N° Département	99	Commune	ORKADIÈRE Pays
Adresse :						
2 RUE HENRI SELIER 91130 RIS ORANGIS FRANCE						